

TARIF DES ANNONCES
Libre insertion par ligne ..... 10 Cts
Pour chaque insertion subséquente 5 "

La Gazette de Joliette

Politique, Commerciale, Agricole et d'Annonces.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE

On exécute dans les derniers goûts et à bon marché, toutes sortes d'impressions, tels que : Programmes, Circulaires, Têtes de Comptes, Factums, Pamphlets, Lettres Funéraires, Etc., Etc.

Une visite est respectueusement sollicitée

J. M. ST-JEAN Éditeur-Imprimeur.

Journal Hebdomadaire

RENAUD & GUILBAULT Propriétaires

FEUILLETON — No. 26.

LE ROYAL PROSCRIT
PAR PAUL FÉVAL
DEUXIÈME PARTIE
LA CAVALIÈRE

(Suite.)

VII

Comment le Vicomte de Chateau Briand Bretagne arrangea l'avenir.

— Bonne Vierge ! dit-elle, ô bonne Vierge ! Si ce n'était pas vrai, maintenant, je mourrais !

— M. le Marquis donnait ses ordres et faisait installer pour ses cavaliers un dortoir sous la remise.

— Raoul fut inquiet. Jusque-là, les troupes régulières de M. le régent n'avaient pas pris, en apparence, de la chasse qu'on livrait au prétendant fugitif.

— M. le Marquis de Crillon était assurément un noble jeune homme, mais ceux qui portaient l'uniforme dépouillaient leurs propres sentiments pour obéir à une consigne.

— Raoul était seul ici pour garder le chevalier de Saint-Georges qui dormait, harassé de fatigue, dans le lit bien baigné où la grande Hélène avait fait mettre un renfort de matelas.

— Comme il arrivait à la porte, un bruit de voix l'arrêta. Ceux qui portaient sur leurs épaules la charge qu'il avait ont le droit et le devoir d'agir en dehors des communes convenances.

— Ceux-là, Raoul ne les savait que trop par cœur. Il sentit la responsabilité qui pesait plus lourdement sur lui.

— Fallait-il seller deux chevaux et fuir ? Mais comment ? l'arrivée des gens du roi apportait un embarras nouveau.

— Comment Raoul songeait ainsi, dans cette chambre, et leur aspect n'était pas pour calmer les anxiétés de ce jeune vicomte.

— Le docteur toucha le coude de Gadoche qui se mordit la lèvre.

— C'est drôle, répéta Nicaise qui

l'âme damnée du Hollandais Roboam Boër : en réalité, maître Pierre Gadoche, appuyé sur le bras de son médecin ordinaire, le docteur-ban-dit Saunier.

— Piètre Gadoche traversa la salle basse d'un pas chancelant. Il répondit à peine à la bienvenue que lui offrait notre ami Nicaise qui, si volontiers, lui aurait tordu le cou.

— Je veux voir à l'instant, dit-il, la demoiselle Olivat, titulaire de ce bureau de poste. Je le veux au nom du roi !

— Raoul qui avait déjà fait un pas pour s'éloigner, resta.

— Raoul resta, non pas seulement parce qu'il avait besoin de savoir ce qu'il allait se passer ici, mais encore parce que le geste de Gadoche, congédiant le juif et le bolteux, avait eu pour lui une signification vaguement rassurante.

— Et certes, malgré tout, il y avait, il devait y avoir une très grande différence entre les intentions de mylord ambassadeur et celles de Philippe d'Orléans, régent de France.

— Raoul songeait déjà au parti qu'il pourrait tirer d'auvergne-cavalerie, en cas de suprême danger.

— Tout de même, monsieur Ledoux, disait Nicaise dans la salle basse, d'un air bien aimable et presque joyeux, vous voilà blême et faible comme si vous étiez pour faire une maladie...

— M'as-tu entendu ? répliqua Gadoche rudement. La maîtresse de poste, ici sur-le-champ !

— La demoiselle dort un tantinet, monsieur Ledoux, répondit-il en souriant agréablement. Elle a dit comme ça : Si le tonnerre tombe sur la maison, laissez faire !

— Ce poison ! murmura le bandit entre ses dents serrées. Il y en avait sous les doigts du mort, aussi vrai que je vous vois là devant moi, Saunier. Je le sens. Partout où les cinq ongles ont touché, je brûle !

— Quoi que vous marmotez donc comme ça, monsieur Ledoux ? demanda candidement Nicaise. Baissez vous la campagne. Faut-il vous mieller une pinte de vin pour deux ?

— Le mieux est de prendre une chambre, dit tout bas Saunier : un bon pansement et quelques heures de sommeil arrangeront tout.

— Penche toi ! commanda encore Gadoche.

— Pas pour vous embrasser, toujours, monsieur Ledoux ! dit Nicaise. Je crains trop les fièvres.

— M. Ledoux demanda tout bas : — Est-il arrivé ? — Hein ? fit Nicaise. S'il est arrivé ?

— Mais sa question, répétée à haute voix par le fatout, était parvenue jusqu'aux oreilles de Raoul, de l'autre côté de la porte.

— Tiens ! tiens ! dit Nicaise, imperturbable ; des pistolets ! vous, monsieur Ledoux, c'est drôle, dites donc. Vous portez des pistolets, à présent ! depuis quand ?

— leregardaitattentivement. Quoiqu'on dise que je suis une poule mouillée, je n'ai point peur de vos pistolets, da ! C'est peut-être aussi parce que vous avez l'air d'un quelqu'un qui veut dépasser...

— Manifestement le fatout ne savait rien ; mais la tournure bavarde que prenait l'entretien pouvait amener à chaque instant un malheur.

— Au moment où il retirait son œil du trou de la serrure pour y placer son oreille, il sentit la pression légère d'une main sur son bras.

— Le corridor était sombre ; il vit une forme svelte derrière lui : un adolescent ou une femme, déguisé en cavalier.

— Elle posa un doigt sur sa bouche. — Etes-vous seule ? demanda Raoul.

— Yves et René sont au dehors, répondit-elle ; Douglas Harrington et Drayton viennent d'entrer avec moi. MM. de Lauzan et de Dourtenay vont venir... Mais cet homme qui est là a retenu tous les chevaux.

— Quel homme ? — Cartouche ! prononça lentement la Cavalière.

— Il y avait une terrible emphase dans ce nom qui enflait alors toutes les trompettes de la renommée.

— Les choses prenaient tournure de comédie, et l'idée s'éloignait qu'un homme désormais pût être assassiné dans son lit.

— On ne le demand pas ton avis. Ecoute encore, et souviens toi qu'il s'agit de tes deux oreilles ! Si le prince venait...

— Avec sa Cavalière ?... Une belle femme, oui ! — Avec ou sans sa Cavalière, et il doit venir, c'est certain ; tu m'éveillerais...

— M'est avis que vous parlez de celui qu'on appelait chez nous le chevalier de St-Georges ? — Précisément !

— Ah ! dame, monsieur Ledoux, dit Nicaise tranquillement, s'il était venu avec sa Cavalière, ses seigneurs et ses postillons, comment que vous voudriez que nous ne l'aurions point vu ?

— Juste ! il est venu ? — Attendez donc ! Avec des seigneurs, trébigre ! et des mylords déguisés en postillons ?

— Ah ! dame, monsieur Ledoux, dit Nicaise tranquillement, s'il était venu avec sa Cavalière, ses seigneurs et ses postillons, comment que vous voudriez que nous ne l'aurions point vu ?

— Pour la troisième fois, Nicaise fit : — Tiens ! tiens ! tiens ! ah ! dame ! ah ! dame !

— Tiens ! tiens ! dit Nicaise, imperturbable ; des pistolets ! vous, monsieur Ledoux, c'est drôle, dites donc. Vous portez des pistolets, à présent ! depuis quand ?

— M. le vicomte de Chateaubriand... — C'est-il votre nom, hein ? — On le dit, ami Nicaise... Que M. le vicomte de Chateaubriand... — Bretagne, Jarnigodiche ! — Désire avoir l'honneur de l'embrasser sur les deux joues.

— Ah ! monsieur Ledoux ; dit Nicaise avec reproche, moi qui suis si tant porté pour vous d'amitié.

— Nicaise pâlit un petit peu. Ce n'est pas tout d'un coup qu'on devient brave comme Bayard.

— Nicaise salua respectueusement, en disant : — Monsieur Ledoux, c'est dommage que je ne sache pas lire, n'ayant point appris à l'école.

— Tu n'es pas sourd, au moins ? — Pour ça, non. — Tu m'as bien compris. — Pour ça, oui.

— Oh ! oh ! pensa Nicaise, le mari de ma comtesse au petit vin blanc. — Avec sa femme... — Ma comtesse aussi ! s'écria le fatout malgré lui.

— Oh ! oh ! pensa Nicaise, le mari de ma comtesse au petit vin blanc. — Avec sa femme... — Ma comtesse aussi ! s'écria le fatout malgré lui.

— Oh ! oh ! pensa Nicaise, le mari de ma comtesse au petit vin blanc. — Avec sa femme... — Ma comtesse aussi ! s'écria le fatout malgré lui.

— Oh ! oh ! pensa Nicaise, le mari de ma comtesse au petit vin blanc. — Avec sa femme... — Ma comtesse aussi ! s'écria le fatout malgré lui.

— Oh ! oh ! pensa Nicaise, le mari de ma comtesse au petit vin blanc. — Avec sa femme... — Ma comtesse aussi ! s'écria le fatout malgré lui.

— Oh ! oh ! pensa Nicaise, le mari de ma comtesse au petit vin blanc. — Avec sa femme... — Ma comtesse aussi ! s'écria le fatout malgré lui.

— Oh ! oh ! pensa Nicaise, le mari de ma comtesse au petit vin blanc. — Avec sa femme... — Ma comtesse aussi ! s'écria le fatout malgré lui.

— Oh ! oh ! pensa Nicaise, le mari de ma comtesse au petit vin blanc. — Avec sa femme... — Ma comtesse aussi ! s'écria le fatout malgré lui.

— Oh ! oh ! pensa Nicaise, le mari de ma comtesse au petit vin blanc. — Avec sa femme... — Ma comtesse aussi ! s'écria le fatout malgré lui.

— Oh ! oh ! pensa Nicaise, le mari de ma comtesse au petit vin blanc. — Avec sa femme... — Ma comtesse aussi ! s'écria le fatout malgré lui.

— Oh ! oh ! pensa Nicaise, le mari de ma comtesse au petit vin blanc. — Avec sa femme... — Ma comtesse aussi ! s'écria le fatout malgré lui.

— Oh ! oh ! pensa Nicaise, le mari de ma comtesse au petit vin blanc. — Avec sa femme... — Ma comtesse aussi ! s'écria le fatout malgré lui.

— Assez de menaces comme ça, monsieur Raoul ! interrompit noblement Nicaise. Ça m'ennuie, à la fin, et si j'apprenais à ruer, peut-être bien que je casserais des jambes comme tous les autres ânes !

— Quelle demoiselle ? demanda Raoul qui ne savait trop s'il devait rire ou se fâcher.

— Elle bien ! eh bien ! s'écria Nicaise en colère, elle vaut pourtant bien mieux que la poupette, oui ! Mais tout ça dépend des goûts.

— Alors, monsieur le vicomte, dit le fatout, lachez-moi, allez, nous sommes camarades, je ferai tout ce que vous voudrez !

— Oh ! pour cela, mon brave, répondit Raoul, je te le promets de tout mon cœur !

— Alors, monsieur le vicomte, dit le fatout, lachez-moi, allez, nous sommes camarades, je ferai tout ce que vous voudrez !

— Oh ! pour cela, mon brave, répondit Raoul, je te le promets de tout mon cœur !

— Alors, monsieur le vicomte, dit le fatout, lachez-moi, allez, nous sommes camarades, je ferai tout ce que vous voudrez !

— Oh ! pour cela, mon brave, répondit Raoul, je te le promets de tout mon cœur !

— Alors, monsieur le vicomte, dit le fatout, lachez-moi, allez, nous sommes camarades, je ferai tout ce que vous voudrez !

— Oh ! pour cela, mon brave, répondit Raoul, je te le promets de tout mon cœur !

— Alors, monsieur le vicomte, dit le fatout, lachez-moi, allez, nous sommes camarades, je ferai tout ce que vous voudrez !

— Oh ! pour cela, mon brave, répondit Raoul, je te le promets de tout mon cœur !

— Alors, monsieur le vicomte, dit le fatout, lachez-moi, allez, nous sommes camarades, je ferai tout ce que vous voudrez !

— Oh ! pour cela, mon brave, répondit Raoul, je te le promets de tout mon cœur !

— Alors, monsieur le vicomte, dit le fatout, lachez-moi, allez, nous sommes camarades, je ferai tout ce que vous voudrez !

— Oh ! pour cela, mon brave, répondit Raoul, je te le promets de tout mon cœur !

— Ne remuez pas comme cela, capitaine, ordonna une voix que Nicaise reconnut pour être celle du compagnon de M. Ledoux.

— Le vrai capitaine d'auvergne riait et causait dans sa chambre avec Raoul. On aurait presque distingué leurs joyeux propos, si on avait prêté l'oreille, mais la conversation était de ce côté bien plus intéressante, et Nicaise n'avait garde de quitter la porte de M. Ledoux.

— Tu me fais atrocement mal ! murmura celui-ci d'une voix défaillante.

— On dirait d'un homme à la torture ! pensa le fatout. Têbigre ! si on pouvait seulement voir ! Ça doit-être drôle, si on écorche M. Ledoux derrière la porte !

— Encore un prince ! pensa Nicaise. Il en pleut !

— Toutes les autres avenues étaient gardées, on ne pouvait sortir de Saint-Germain que par la route de Nonancourt.

— Il n'avait pas d'ailes, cependant pour s'envoler ! répliqua le boiteux.

— Et Cartouche ? demanda Raoul, au grand ébahissement de Nicaise.

— Ah ! ah ! Cartouche ! dit le marquis. Je vous promets que le misérable ne se vantera pas de sa dernière fredaine !

— Il s'en mirent à rire tous deux, Raoul et le marquis. On riait aussi, pour le moment chez M. Ledoux.

— Je ne sais pas qui a fait accroire à l'épouse Boër qu'elle avait aussi des droits à la couronne d'Angleterre mais elle travaille maintenant contre nous.

— Qui donc ? — La fillette de Lorraine. — Mariote ? dans quel intérêt.

— Si la chose est vraie, répliqua M. Ledoux de sa voix pénible et haletante, ne plaisantons pas, même avec cela.

— Pour le coup, Nicaise crut rêver. La poupette ! Enlevée ! Et c'était M. Ledoux ! Il se frotta les yeux avec énergie.

— Un cri d'angoisse passa en ce moment au travers de la porte. Ce cri était si déchirant et peignait une telle agonie que Nicaise en oublia Mariote.

— Le pansement est fini, capitaine, déclara le docteur Saunier.

— Un pansement. Encore capitaine. répéta Nicaise. Au bras. Et il a parlé du vieux qui avait des griffes de loup.

Les Canadiens aux Etats-Unis.

Nous empruntons à l'Echo de l'Ouest la traduction suivante d'un article publié par un Américain, M. J. Guilmary Shea, dans le North Western Chronicle de Saint-Paul :

Un certain nombre de fanatiques sont très occupés dans ce moment à déclamer contre l'élément étranger de notre population. Pour eux, il n'y a que les Américains dont l'origine remonte à trois ou quatre générations qui doivent être comptés pour quelque chose, le reste ne vaut pas la peine qu'on en parle. Et cependant, comment, étrange anomalie, agissent-ils vis-à-vis des Canadiens français des Etats-Unis, dont les ancêtres depuis de nombreuses générations sont certains éléments Américains ?

Pour venir chez nous, en effet, ceux-là ne traversent pas l'Atlantique, ils ne font que passer une ligne imaginaire, ils sont donc comme les plus puritains de la Nouvelle-Angleterre, nés en Amérique. Or, cela étant donné, reçoivent-ils chez nous l'accueil auquel ils ont droit ? nous en doutons.

Et pourtant, on ne saurait reprocher au million de Canadiens français répandus dans les Etats-Unis, la moindre infraction grave aux lois du pays. Il est bien vrai qu'il y a quelque temps des poursuites ont été exercées contre certains d'entre eux pour avoir envoyé leurs enfants à leurs écoles paroissiales, mais ceux qui violaient la loi et les idées fondamentales du gouvernement américain étaient, nous les Canadiens, mais bien leurs amis, ceux là même qui exerçaient les poursuites.

Les Canadiens-Français forment une des portions les plus industrieuses et les plus intelligentes de notre population ; ils sont religieux, ils soutiennent leurs églises, ils croient à l'éducation et supportent leurs écoles paroissiales, ils sont moraux et surveillent la moralité de la jeunesse et celui de l'enfance.

Et à ces divers points de vue ils brillent au premier rang dans nos villes manufacturières. Ils aiment la société, ils s'amuse d'une façon rationnelle et agréable et ne sont jamais compromis dans les émeutes, les grèves ou les batailles.

Et à ces divers points de vue ils brillent au premier rang dans nos villes manufacturières. Ils aiment la société, ils s'amuse d'une façon rationnelle et agréable et ne sont jamais compromis dans les émeutes, les grèves ou les batailles.

La Fédération Impériale.

C'est une opinion qui se fait jour dans les esprits versés dans la connaissance du droit constitutionnel, qu'à certain jour une opinion forte peut pousser les peuples, que la distance et les institutions separent profondément, à chercher un moyen de parvenir à l'unité.

Toutefois, cette opinion comme tant d'autres n'est pas un dogme pour l'électorat, dans un pays qui vit sous le régime représentatif. Ici, au Canada, et surtout parmi les Canadiens français, jamais l'idée d'un changement constitutionnel fera beaucoup de prosélytes.

Notre peuple est par nature ami de ce qui existe. La Confédération a été le couronnement d'une période de luttes.

Elle nous a enfin apporté, en même temps que toutes les libertés qui sont chères aux bons citoyens, une influence plus considérable dans les affaires publiques.

Sous le système nouveau, les Canadiens-français ont une situation à part, une espèce d'autonomie qui leur permet de se développer lentement mais sûrement, dans tous les arts, qui font les peuples grands et forts.

Il est étonnant de constater avec quelle rapidité nous nous sommes développés depuis que l'on a renversé les obstacles qui se trouvaient sans cesse sous nos pas.

Ce phénomène ethnologique nous frappe moins qu'il ne saisit l'observateur étranger.

yeux en affaiblit en quelque sorte l'éclat. Pour nos compatriotes anglo-saxons, un système nouveau de constitution ne semble pas être vu d'un mauvais œil.

De grandes autorités politiques en Angleterre et dans les colonies s'efforcent de mettre en mouvement l'idée de la fédération impériale. Il faut avouer toute fois, que jusqu'à présent la chose n'a pas eu un effet considérable dans l'opinion publique.

Parmi les esprits cultivés, qui s'occupent de ces choses, l'un de ceux qui jouissent de la plus grande considération en ces matières, le Dr Bourinot, s'est occupé, dans un ouvrage récent, de cette question importante.

Il semble plutôt exprimer des désirs que des vues claires sur la fédération impériale. — Le Journal de Québec.

EXTRADITION

Une des lois les plus importantes de la dernière session fédérale est celle qui a pour objet la protection du Canada contre les criminels étrangers dont il était depuis quelques années devenu le refuge.

D'après la nouvelle loi les criminels fugitifs pourront, dans les cas saillants, être remis aux autorités judiciaires de leur pays. Pour meurtre tentatif ou complot de meurtre, homicide non prémédité, contrefaçon ou altération de monnaie, contrefaçon ou altération de faux, contrefaçon ou altération, ou mise en circulation de ce qui est contrefait, falsifié ou altéré, larcin, détournement, obtention d'argent, de valeurs ou de marchandises sous de faux prétexte, viol, enlèvement de personne (abduction), vol d'enfant, enlèvement de personne dans l'intention de la priver de quelque droit (kidnapping) éfraction nocturne ou diurne dans une maison d'habitation ou dans un magasin, incendie, vol sur la personne avec violence, menace par lettre ou autrement avec intention d'extorsion, parjure ou subornation de parjure, etc.

Cette loi s'appliquera à tous les crimes qu'ils aient été commis avant ou après l'adoption de ce projet de loi dans un état étranger.

La fièvre du plaisir

En six semaines l'Exposition, avec toutes les fêtes qui l'accompagnent, a développé à Paris une fièvre de plaisir dont les symptômes deviennent inquiétants. Que sera-ce à la fin ? Il n'y a plus aujourd'hui qu'une pensée, qu'une occupation : s'amuser. Toute la population parisienne est en l'air, court les tramways, les chemins de fer, les tréteaux, va, vient, se précipite au Champ de Mars, au Palais Royal, à Vincennes, à Auteuil, à Longchamp partout où le plaisir l'appelle. C'est une agitation, une frénésie sans pareille. On ne travaille presque plus : les magasins, les ateliers, les chantiers chôment une partie du temps. Patrons et ouvriers font de même. L'épargne s'en va en folles dépenses. Chacun cherche les moyens de se créer des ressources pour s'amuser. On a recours aux expédients, on escompte l'avenir, on s'ingénie à trouver de l'argent. Les loteries ne vont plus assez vite et n'offrent que trop peu de chances. La bourse n'est pas pour les riches et les habiles. Le menu peuple se rabat sur les paris. Les courses sont devenues une institution publique de jeu ; c'est là que se font les petites fortunes qui permettent de s'amuser quelque temps. Il y a une vraie folie de paris sur les chevaux, tout le monde s'y met, jusqu'aux femmes et aux enfants. La foule s'habitue à remplacer le travail par le hasard. Elle compte sur le sort pour manger et jouer, au jour le jour. C'est plus facile et plus agréable.

La course du grand-Prix de Paris a mis le comble à cette effervescence. Cinq cent mille Parisiens y étaient avec les étrangers. Les récits de la grande fête du cheval semble s'appliquer à un peuple en démenée. Les journaux parlent d'émotions et de joies sans pareilles, d'enthousiasme et de délire incompréhensibles ; ils font entendre des applaudissements, des cris de triomphe comme jamais n'en retentirent pour nos victoires nationales. Et au milieu de tout cela, le Siècle, l'organe de l'Elysée, nous montre le président de la République souriant " avec

une sorte d'admiration " à ce spectacle, et l'officier assure que "ce doit être une grande compensation à la noble, mais lourde tâche que le premier magistrat de la République a assumée, que de pouvoir contempler ce peuple ardent dans ses plaisirs et plein d'enthousiasme, dont il a pour mission de protéger la féconde liberté !"

Nous ce peuple si ardent dans ses plaisirs et si plein d'enthousiasme pour les succès hippiques est-ce bien là le peuple qu'il faudrait à la France ? Ou ira-t-on avec ce dérèglement d'esprit, ce goût de la vie facile, cette farsa de jouissance ? L'Exposition est en train d'aggraver singulièrement un mal déjà fort entré dans les mœurs. Il semble qu'on ait voulu en faire à l'occasion du centenaire de la Révolution, une entreprise de démoralisation publique. Avec toute ses constructions de décor, ses mille amusettes, et ses colifichets sans nombre, elle apparaît aux yeux sérieux comme un immense enfantillage ; mais on savait flatter le goût public en montant un spectacle si bien approprié aux goûts du jour, et on voulait, à l'aide de toutes les excitations réunies sur ce chantier du plaisir, que l'année commémorative de la Révolution fût une année de folles réjouissances et de liesse capiteuses. Réussira-t-on par là à rattacher l'opinion à la république ? De cette foule grisée de fêtes, stériles d'amusements, fera-t-on pour toujours une clientèle républicaine ? C'est le but des entrepreneurs de l'Exposition ; mais ceux qui ne voient que l'intérêt de la France, que le bien de la patrie, se demandent comment finira cette fête insensée, ce que deviendront les mœurs publiques après ce débordement de plaisir, et comment le peuple reviendra au travail, au sérieux de la vie, au devoir journalier. Pourquoi encore que quelque grave événement ne vienne pas nous surprendre, avant la fin en pleine danse ?

ARTHUR LOTH.

Necrologies.

En cette ville, à l'âge de 64 ans, Dame Marguerite Beaugard, Epouse de M. Hercule Turnour, est décédée le 19 courant, après une longue maladie, soufferte avec les dispositions d'une vraie chrétienne.

Elle fit l'édification de ceux qui ont eu le bonheur de la voir à son lit de mort. Elle laisse pour déplorer sa perte un époux inconsolable, deux frères et une sœur qui ne l'oublieront jamais et qui perdent en elle un modèle accompli de toutes les vertus.

Le service funèbre fut célébré par le Révérend M. J. Beaudoin, vicaire, assisté des Révérends Messieurs Lafontaine et Joly comme Diacre et Sous-Diacre.

Assistaient les Révérendes Sœurs de la Congrégation, les Révérendes Sœurs de la Providence, les Dames de Ste Anne et un grand nombre de parents et d'amis parmi lesquels on remarquait M. Patrick Monahan de Rawdon et M. Léandre Beaugard de St Ambroise.

Les porteurs du coin du poêle étaient MM. Hercule Sarrazin, bourgeois, Aimé Lapalme, bourgeois, Antoine Costelleau, bourgeois, Maxime Coutu, bourgeois. Dame Marguerite Beaugard était née à Ste Ursule, comté de Maskinongé, et demeurait à Joliette avec son époux, M. Hercule Turner, depuis 20 ans.

Nous offrons l'expression de nos plus sincères condoléances à la famille éplorée.

Jeudi le 18 est décédée subitement à St-Jacques à l'âge de 27 ans, Dame Emelie Bélisle, Epouse bien aimée de M. Ulric Munn marchand.

O mort encore une de tes victimes... Si jeune et déjà mourir. Déjà laisser un époux bien-aimé, des petits enfants chéris, sans même avoir la consolation de leur donner un dernier baiser, leur dire un dernier adieu !.....

Hier encore toute brillante de santé. Souriante de bonheur heureuse et rempli d'espérance, elle jouissait au milieu de sa petite famille.

Aujourd'hui tout est brisé tout a disparu et là bas sous la froide terre, dans le grand et sombre cimetière elle dort de son dernier sommeil... Oh que la vie est incertaine. Plus d'épouse, plus de mère.

Mais, que dis je ?... cette jeune femme si pieuse, si chrétienne n'est-elle pas là-haut, avec cette autre bonne mère du ciel ? Ne viellera-t-elle pas sur les autres chéris qu'elle a laissés dans cette vallée de larmes ? Oh oui espérons-le. Dieu qu'elle avait si fidèlement servi, qu'elle avait eu le bonheur de recevoir

deux jours avant sa mort, ce Dieu si bon l'a reçue dans son beau paradis. Les funérailles ont eu lieu lundi au milieu d'un grand concours de personnes venues de toutes les paroisses environnantes.

Les porteurs du poêle étaient MM. Laferrère M. D. M. Eug. Marion Lionel Foucher Jos. Morache. Les porteurs du corps étaient messieurs Jos. Piquette Eug. Piquette Louis Brisson Jos. Pelletier tous de St Jacques.

Le deuil était conduit par M. Ulric Munn époux de la défunte son frère M. Bélisle et M. Arthur Guilbault marchand de Joliette son beau-frère.

Nous offrons à M. Munn et à la famille Bélisle si cruellement éprouvée nos plus sincères condoléances.

Rude combat entre Gus Lambert et Michel Beaudin

La semaine dernière plus de trois cents personnes étaient dans la salle d'Opéra de la ville de Cohoes pour voir la lutte à coups de poings entre Gus Lambert, champion du Canada et Michel Beaudin, champion de Pensylvanie. Les deux athlètes sont canadiens et sont classés parmi les forts du biceps.

A 6.40 heures, on annonça que le combat entre Gus Lambert et Michel Beaudin allait commencer et on présenta les deux combattants au public. Avant d'engager la lutte, Gus Lambert et Michel Beaudin, avec leurs gants de quatre onces, échangèrent une courtoise poignée de main et retournèrent chacun dans leur coin.

L'homme au chronomètre appela " Temps " et aussitôt les deux lutteurs se trouvèrent en l'un de l'autre, se menaçant et cherchant à se frapper. Soudain Lambert fit une feinte savante porta un truelle coup à son adversaire avec sa droite suivi immédiatement de sa gauche, et le fit passer sous la corde. Le choc fut si violent que Beaudin serait infailliblement tombé au bas de l'estrade, s'il n'avait pas été secouru par des spectateurs qui se trouvaient dans la loge de droite et qui le saisirent pendant qu'il était suspendu dans le vide. Ce qui aurait indubitablement mis fin au combat. Ayant repris pied sur l'arène, Beaudin revint bravement à la charge.

Il y a eu dix assauts et à chacun d'icelui on voyait que Lambert avait l'avantage sur son adversaire. Aux deuxième, troisième et quatrième assauts, les deux combattants se portèrent des coups et il ne faisait rien moins que la force extraordinaire de ces deux athlètes pour résister à des chocs si violents. Au cinquième assaut les deux adversaires se reposèrent, mais au sixième assaut, Beaudin fut lancé avec une force inouïe dans son coin, et sans l'assistance de ses seconds il se serait difficilement tiré de cette mauvaise position. Au septième assaut, Lambert et Beaudin paraissaient très fatigués, ils ne s'en portèrent pas moins des coups terribles. Au huitième assaut, Lambert apparut frais et dispos tandis que Beaudin montrait des signes évidents de faiblesse. Beaudin échappa aux coups en se jetant dans les bras de Lambert, tactique qu'il e suivi d'ailleurs, tout le temps du combat.

Les neuvième et dixième assauts furent très violents, surtout le dernier, où Beaudin fut renversé plusieurs fois et traîné d'un bout à l'autre de l'arène où Lambert l'envoya voler en dehors du câble.

Les juges déclarèrent la bataille terminée et Lambert vainqueur. Il est certain que si la police n'était pas intervenue, le combat aurait été bien plus cruel et que Beaudin aurait succombé plus tôt. Mais il ne faut pas croire que ce ne sont pas deux hommes très forts pour cela. L'un et l'autre des combattants feraient bonné figure devant John L. Sullivan.

Ces luttes sont d'une brutalité terrible et les coups portés d'une force extraordinaire. Il faut certainement un courage de lion pour exercer cet art plein de danger.

LA TOUR EIFFEL

Une des choses qui attirent le plus les nombreux visiteurs de l'exposition universelle, actuellement ouverte à Paris, est, sans contredit, la tour Eiffel, merveille de hauteur, d'équilibre et de solidité. Les Français ont voulu ériger le plus haut monument du monde. Ils l'ont fait en fer. Nous croyons que quelques détails intéresseront nos compatriotes.

La tour mesure 963 pieds de sa base au sommet. Ses trois étages sont loin d'être égaux. Le premier étage est à 183 pieds du rez-de-chaussée ; le second est à 377 pieds, et la plate-forme supérieure à 862 pieds.

Seulement cette plate forme porte elle-même un pavillon qui, vu d'en bas produit l'effet d'un simple kiosque mais qui en réalité compte 121 pieds de hauteur, soit quelque chose comme douze étages. En largeur chacune des façades de la tour a 393 pieds au niveau du sol, 115 pieds au second, et à peu près 36 pieds à proximité du troisième.

Tout considéré le géant n'est pas bien lourd : 6,500 tonnes, ou 13,000 000 de livres. quand nous disons que ce n'est pas bien lourd, ils est clair que c'est relatif, puisque 6,500 tonnes représentent le poids de 100,000 hommes. Mais enfin cent trains de marchandises en viendraient aisément à bout. Nous disions que la tour pesait 13 000,000 de livres. Il est intéressant de savoir que le poids aurait pu être moindre de moitié s'il n'y avait pas eu à tenir compte du vent. Avec trois mille tonnes de fer, la tour suffirait aux exigences de sa propre stabilité. Mais on risquerait alors de la voir s'abattre, un jour de bourrasque, sur le Champ de Mars comme un vulgaire tuyau de cheminée. Le vent est destructeur dont les caprices imposent à tous ceux qui bâtissent une excessive prudence.

Du haut de la tour, dit un visiteur la vue est admirable, soit qu'on regarde du côté de Paris, soit qu'on se tourne vers le Point du Jour. Le panorama qu'on a sous les yeux vaut presque celui que procurait à ses hôtes le ballon captif de 878, et on peut dire que les parisiens qui n'ont pas vu Paris de ces hauteurs, ne le connaissent pas. Mais l'aspect intérieur du monument est bien curieux aussi. De loin on ne se rend pas un compte suffisant de sa grandeur et de sa légèreté. Songez qu'il n'y a pas dans toute la tour un morceau de fer qui soit gros comme le bras. Ce ne sont que de minces rubans de fer formant un immense filigrane. On se croirait dans la hune d'un voilier gigantesque. Je me faisais aussi l'effet d'un moucheron pris dans dans une immense toile d'araignée. Voici d'ailleurs un simple chiffre qui, mieux que toute comparaison, vous donnera un exemple de la légèreté de ces tissus de fer. Coupez par la pensée une tranche de la tour à six pieds du sol, et mettez en faisceau tous les fers que vous aurez rencontrés ; ce faisceau mis debout ne couvrirait pas une surface de neuf pieds carrés, et la base de la tour en a plus de quarante cinq mille !

On dit que la dépense monterait plus haut que la tour. Les ingénieurs l'évaluent à un million de piastres.

Sur ce bâtiment il y avait un grand singe très fort et très agile avec lequel l'équipage s'amusa beaucoup. Depuis l'arrivée de la dame, il se prit d'une telle passion pour le bébé qu'il passait des heures entières à regarder sa mère le bercer dans ses bras. Plusieurs fois il s'était approché de lui dans le dessein évident de le saisir :

Par une belle après-midi, la vigie signala une voile dans le lointain, qui attira l'attention de l'équipage. Le capitaine offrit poliment sa lanette à la dame qui, pour s'en servir déposa son bébé sur le sofa.

Mais elle avait à peine levé l'instrument qu'un cri se fit entendre. Se détournant soudainement, elle aperçut un matelot qui poursuivait le grand singe qui avait aïssiel'enfant sur un de ses bras et qui montait avec lui dans l'un des mâts. Le singe n'était pas encore rendu à la moitié de son ascension que la pauvre mère tombait évanouie sur le pont. Le capitaine ne savait que faire. S'il envoyait un matelot dans les cordages du mat le singe effrayé, laisserait tomber l'enfant pour se réfugier sur un autre mat. Pendant ce temps l'enfant criait, et le singe loin de lui faire mal, s'était assis sur une vergue et le berçait comme il avait vu faire sa mère, dans le dessein de le consoler ou de l'endormir. Après avoir essayé sans succès de divers moyens pour engager le singe à descendre, le capitaine eut une idée lumineuse. Il ordonna à tout son équipage de descendre dans la calle, et lui-même se cacha sur le pont.

A sa grande joie, il aperçut le singe qui descendait avec précaution. En touchant le pont il regarda autour de lui avec défiance s'avança vers le sofa et y déposa l'enfant. Le capitaine s'en saisit, le remit dans les bras de la pauvre mère évanouie qui revint à elle en sentant son pauvre chéri sur son sein. Ce fut un réjouissance générale à bord, car tous ces vieux loups de mer avaient senti leur cœur se serrer à la vue du désespoir de la mère et du danger qu'avait couru l'enfant. Inutile d'ajouter que le grand singe fut enchaîné pour le reste de la traversée.

Terrible aventure d'un singe et d'un bébé

Il y a quelque temps une dame anglaise qui demeurait à Kingston dans la Jamaïque, prenait passage sur un vaisseau qui faisait voile pour l'Angleterre, ayant avec elle son enfant âgé de deux mois.

Sur ce bâtiment il y avait un grand singe très fort et très agile avec lequel l'équipage s'amusa beaucoup. Depuis l'arrivée de la dame, il se prit d'une telle passion pour le bébé qu'il passait des heures entières à regarder sa mère le bercer dans ses bras. Plusieurs fois il s'était approché de lui dans le dessein évident de le saisir :

Par une belle après-midi, la vigie signala une voile dans le lointain, qui attira l'attention de l'équipage. Le capitaine offrit poliment sa lanette à la dame qui, pour s'en servir déposa son bébé sur le sofa.

Mais elle avait à peine levé l'instrument qu'un cri se fit entendre. Se détournant soudainement, elle aperçut un matelot qui poursuivait le grand singe qui avait aïssiel'enfant sur un de ses bras et qui montait avec lui dans l'un des mâts. Le singe n'était pas encore rendu à la moitié de son ascension que la pauvre mère tombait évanouie sur le pont. Le capitaine ne savait que faire. S'il envoyait un matelot dans les cordages du mat le singe effrayé, laisserait tomber l'enfant pour se réfugier sur un autre mat. Pendant ce temps l'enfant criait, et le singe loin de lui faire mal, s'était assis sur une vergue et le berçait comme il avait vu faire sa mère, dans le dessein de le consoler ou de l'endormir. Après avoir essayé sans succès de divers moyens pour engager le singe à descendre, le capitaine eut une idée lumineuse. Il ordonna à tout son équipage de descendre dans la calle, et lui-même se cacha sur le pont.

A sa grande joie, il aperçut le singe qui descendait avec précaution. En touchant le pont il regarda autour de lui avec défiance s'avança vers le sofa et y déposa l'enfant. Le capitaine s'en saisit, le remit dans les bras de la pauvre mère évanouie qui revint à elle en sentant son pauvre chéri sur son sein. Ce fut un réjouissance générale à bord, car tous ces vieux loups de mer avaient senti leur cœur se serrer à la vue du désespoir de la mère et du danger qu'avait couru l'enfant. Inutile d'ajouter que le grand singe fut enchaîné pour le reste de la traversée.

Echos du Jour

Sir John Thompson a exprimé le désir de rencontrer les principaux ouvriers afin d'étudier avec eux la teneur d'un grand projet de législation sur la question du travail.

L'un des bootlers de New-York, McQuade, a réussi après toute une série de procédures judiciaires, à se faire acquiescer par les tribunaux. Ses compères réfugiés au Canada vont peut-être se sentir assez rassurés maintenant pour retourner aux Etats-Unis.

Les libéraux se donnent un mal énorme pour grossir les listes électorales des noms de tous ceux qu'ils croient favorables à leur programme. Les conservateurs ont un intérêt au moins égal à s'occuper activement, eux aussi, de l'inscription des nouveaux électeurs.

Le navire aérien lancé à Brooklyn, par le professeur Campbell, et qui était monté par l'aéronaute E. D. Hogan et un de ses amis, est probablement perdu. On croit que l'aérostat s'est dirigé vers la mer et que les deux hommes se sont noyés. Ce qui confirme cette croyance, c'est que le pilote Phelan dit avoir vu un ballon, le 16 juillet, dans la latitude 39 degrés 30 minutes, et la longitude 11 degré 40 minutes, à une grande distance de son navire, traînant sur l'eau sa nacelle. Il se mit à sa poursuite et quant il fut à environ trois quarts de mille de distance, il vit la nacelle sombrer et le corps du ballon s'élever dans l'air avec une rapidité extraordinaire.

Le professeur Campbell est bien sensible au malheur qui vient de le frapper, et il croit que tout est perdu.

Un ouvrier américain, parlant du mouvement d'annexion lancé par la presse des Etats Unis, voilà sous le nom d'union commercial, dit :

Quelle est la condition de ce pays, qui propose l'annexion au Canada, à un peuple jeune et dont l'avenir est plein de promesses ? " C'est celle d'un pays, où l'esprit public est complètement envahi, où le patriotisme a été remplacé par la pulsance de l'or ; c'est celle d'un grand pays, où l'argent et l'argent seul tient lieu de Dieu, patrie et gouvernement. Virtuellement, aux Etats-Unis, tout est marché ; tout est une affaire d'achat et de vente."

Voilà, certes, un tableau, qui est de nature à nous faire voir un état de

Recettes

Conservation des œufs

On a essayé tous les moyens imaginables pour conserver les œufs. On a tenté de les soustraire à l'action de l'air par l'emploi de vernis, d'eau de chaux, de les mettre à l'abri de la putréfaction avec une solution d'acide borique, d'acide salicylique, etc., et ce qui a encore le mieux réussi, c'est l'eau de chaux, mais au bout de quelque temps, le liquide passe à l'insuffisance, et donne du goût à l'œuf. Si l'on en croit M. le docteur Kubel et si l'on en croit M. le docteur Kubel et si l'on en croit M. le docteur Kubel nous lui laissons toute la responsabilité de son affirmation, on pourrait éviter ce dernier inconvénient. Il suffirait de charger l'eau de chaux de 500 de sel de cuisine, de manière à lui donner le même densité que le liquide du blanc d'œuf. Ce qui faisant, on empêcherait la diffusion ou la pénétration de l'œuf. Il faut d'ailleurs, bien couvrir les récipients pour que l'acide carbonique de l'air ne puisse pas sur l'eau de chaux. M. le docteur Kubel dit que, au bout de six mois, les œufs plongés dans ce bain de chaux salé ont donné au palais le même saveur que s'ils avaient été traités de la façon habituelle. En tout cas, il sera facile d'essayer ; la méthode est à la portée de tout le monde. — HENRI DE PARVILLE.

Perte de crin

Nous voyons par l'American Stock Journal que l'on peut faire repousser le crin à un cheval qui a perdu en partie sa crinière, en employant la recette suivante : Prenez deux onces de glycérine, une once de soufre, deux dragmes de sucre de plomb, et huit onces d'eau. Mélangez bien, et appliquez avec une éponge.

Echos de la Ville

Personnel.—M. J. H. Charland, de Montréal, est venu passer quelques jours de villégiature ici.

Vacances.—M. Hercule Olivier, de l'École d'infanterie de St-Jean est actuellement dans sa famille où il vient passer ses vacances.

Mortalité.—M. Maxime Frédéric, cultivateur, de la paroisse de St-Paul est décédé la semaine dernière à l'âge de 55 ans.

—Nous regretton d'apprendre que M. O. Dugas, avocat, vient d'être douloureusement frappé dans ses plus tendres affections par la perte d'un de ses jeunes enfants du nom de Alice, âgée de quelques semaines.

Décédé.—Au moment de mettre sous presse, nous apprenons par télégramme, la mort de M. Narcisse Dugas, de la paroisse de St-Jacques de l'Acadian, arrivée hier, à l'âge de 81 ans et 8 mois.

Les funérailles auront lieu samedi, le 27 juillet courant, à 9 hrs. A. M.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Visite.—M. Labine, de Montréal, et gendre de M. U. Piché, courtier, est actuellement en promenade chez ce dernier.

Acquisition.—La maison de M. S. Kelly M. D. sur la rue de Lanau-dière ayant été vendue par le shérif, lundi dernier, a été adjugée à M. M. S. Boulet, M. D.

Réparations.—On nous informe que les actionnaires de la Fonderie de Joliette vont faire exécuter sous peu de jours des travaux de réparations considérables à leur établissement.

Départ.—La Dame de M. Jos. Marsolais, de Cohoes, est parti de ce matin pour ce dernier endroit après une promenade de trois semaines environ en cette ville.

Commerce.—M. Martial Leprohon, commis marchand, chez M. L. N. Ducondou, quincaillier, est parti de ce matin pour aller prendre la gérance du magasin de fer que M. Edouard Fisk, tient à St-Jérôme.

Religieux.—A l'occasion de la fête de Ste-Anne qu'elles doivent célébrer demain par une procession et une communion générale, les dames ont commencé jeudi dernier une nevaïne dont les exercices ont eu lieu tous les soirs à sept heures et quart à l'église paroissiale.

Parti de pêche.—M. J. A. Renand avocat, G. Piché, fils de M. U. Piché, courtier, Georges Désautniers, peintre, Hector Beaudoin, notaire, et Rodolphe Boulet étudiant en médecine, sont partis d'ici samedi pour aller passer la semaine à faire la chasse et la pêche, dans la vallée de Mantawa.

Une offre.—M. Frank Crean, bourgeois, de cette ville, a reçu hier mercredi un télégramme lui demandant que pour se désaisir de ses droits sur une part de mios qu'il a payée seulement la somme de \$160.00 on lui donnerait comptant \$5000.00.

Nomination.—Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que M. Alfred Laforest, ingénieur civil et fils de M. Pierre Laforest surintendant de l'aqueduc en cette ville, a été lundi dernier, nommé par les échevins de Montréal, assistant surintendant de l'aqueduc de la Cité avec un salaire de \$2,000 00 par année dit-on.

Alerte.—Lundi vers deux heures après midi la brigade des pompiers a été appelée sur la rue de Lanau-dière, pour un commencement d'incendie qui venait de se déclarer dans une grange à foin appartenant à M. Onézime Chevalier. Plus de fumée que de feu. Fausse alerte.

Eglise.—A l'instigation du Révérend P. Beaudry, les locataires se sont assemblés dimanche, après la messe, à la sacristie, afin de se concerter ensemble sur la question de la nécessité de fournir leur quote part de contribution volontaire pour la construction de la nouvelle église en voie d'érection.

Vente.—M. J. Kennedy a acheté de MM. Kelly et frère tous les billets provenant de la faillite de ces derniers. Le sciage de ce bois qui doit se faire sous la direction de M. Thoms. Kelly, va procurer de l'ouvrage pour environ l'espace de deux mois à une quarantaine d'hommes.

Amélioration.—Les travaux aux fins de faciliter le flottage du bois sur la rivière l'Assomption sont commencés depuis lundi sous la direction de M. Georges Leprohon. Le nombre d'hommes qui y sont employés est d'environ vingt. Il s'agit de faire disparaître toutes les grosses roches qui sur le parcours de la suidite rivière retardent la descente des billots. A certains endroits on sera aussi obligé

de miner afin d'abaisser le niveau du fond de la rivière.

Accident.—M. Woodman, en surveillant la pose d'une roue d'eau à la batarde de la lumière électrique a été frappé à l'épaule par une pièce de bois d'à peu près une douzaine de pieds de long et de huit pouces de diamètre. Le coup reçu pouvait être mortel mais heureusement le médecin a constaté qu'il n'avait occasionné aucune fracture grave et M. Woodman est assez bien maintenant pour vaquer à ses occupations.

Construction.—Le Révérend père C. Beaudry directeur du Collège Joliette et qui depuis qu'il est à la tête de cette institution semble avoir pris pour tâche d'en faire dans le genre une des plus belles de bien loin pour ne pas dire de toute la province, a fait commencer la semaine dernière, dans la cour destinée aux élèves, la construction d'une magnifique petite tourelle devant à la fois et séparément contenir un fumoir et une salle de lecture, dont l'idée est on ne peut plus heureuse tant sous le rapport du confortable que sous celui de l'opportunité.

Bonne arrestation.—Z. Majeau a été arrêté à St-Damien vendredi dernier sur les indications d'un jeune homme de l'endroit. Le grand connétable du district de Richelieu aidé d'un nommé Lafontaine a opéré cette importante capture. Le prisonnier lorsqu'il a été arrêté était en possession d'un nouveau cheval qu'il dit avoir rencontré errant sur la voie publique. Conduit à Berthier il y a subi son examen préliminaire le lendemain devant le Juge de paix Chalut. Ayant demandé qu'on lui fit subir son procès à Sorel il a été renvoyé en conséquence aux prochaines assises Criminelles du district de Richelieu.

Vol de Cheval.—La nuit dernière, un nommé Lafortune, de l'Assomption, a eu un cheval de prix de volé dans son champ. Le voleur a été vu paraître dans la même nuit à Joliette et sur le matin à Ste-Mélanie. Il paraissait monter à St-Jean de Matha. La police est à ses trousses.

MARIAGE

LAVALLÉE-FLEURY.—Mercredi matin, à l'église paroissiale, M. E. Fleury notaire de Knowlton, comte de Brome, conduisait à l'autel Delle Maria Lavallée, fille de M. L. A. Lavallée, marchand de vins. L'heureux couple est parti immédiatement après la cérémonie de l'union conjugale pour un voyage de noces.

Nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité les accompagnent.

Les dangers des fils électriques

Pendant un violent orage qui s'est abattu sur Evansville (Indiana) de nombreux fils de tôle graphite et de fils conducteurs de l'éclairage électrique ont été brisés par le vent. Il en est résulté que le soir, lorsqu'on a ouvert les courants pour éclairer la ville, des poteaux et, même des maisons se sont chargés d'électricité provenant des fils brisés. Dans une maison il jaillissait des fils des étincelles d'un pied de long. On a cru que la maison était en feu et l'alarme a été donnée. Les pompiers sont arrivés aussitôt, mais à mesure, qu'ils approchaient de la maison, ils tombaient comme foudroyés, avec leurs chevaux, les uns après les autres. Des personnes de bonne volonté, ne se rendant pas compte de ce qui se passait, se sont précipitées au secours des pompiers et sont tombées, à leur tour, à côté d'eux. On a enfin compris que tout ces accidents successifs étaient causés par l'électricité, et un message a été envoyé en toute hâte à l'établissement d'éclairage électrique pour faire arrêter les courants. C'est alors seulement qu'il a été possible de secourir les blessés. Ils étaient plus de douze sans connaissance et l'on a eu une certaine difficulté à leur faire reprendre l'usage de leur sens. Plusieurs pompiers sont encore dans un état critique.

Un lynch au Mississipi

Un nègre du nom de Swan Bures, accusé d'avoir assassiné un jeune blanc nommé Whitehurst, a été lynché dans la petite ville de luku, chef-lieu du comté de Tichomingo (Mississipi). Cent hommes armés, environ, ayant fait irruption dans la prison pendant la nuit, ont enlevé les clefs de vive force au géolier. Les assiégeants se sont emparés ensuite du prisonnier et sont allés

le pendre à un arbre sans autre forme de procès Bures s'était pris de querelles, au mois de mai dernier, avec Whitehurst et l'avait tué à coups de revolver. Le meurtrier, afin de détourner les soupçons, avait placé ensuite le cadavre de Whitehurst sur la voie du chemin de fer espérant faire accroire ainsi qu'il avait été écrasé par un train. Mais le cadavre a été trouvé avant qu'aucun train ait passé sur lui et l'on n'a pas tardé à découvrir que Bures était l'auteur du crime.

LA VOIX DES CLOCHES.

J'aime les sours de la brise; J'aime l'océan solennel. Mais la voix des cloches d'église Monte plus droit vers l'Eternel. La cloche pleure et chante et prie. Dans le nuage ou le ciel bleu. Elle a l'accent de la Patrie. C'est la voix même du Bon Dieu.

REPAÏN :

La cloche pleure et chante et prie. Dans le nuage ou le ciel bleu. Elle a l'accent de la Patrie; C'est la voix même du Bon Dieu.

Sur chaque berceau qui rayonne. Comme un aigreur fortuné. La cloche d'argent carillonne Pour saluer le nouveau-né. Vienne l'hymen avec ivresse Parfumé plus tard le chemin, Pour répandre au loin l'allégresse. La cloche est l'artiste divin.

Mais voici qu'au foyer l'on pleure; Dans la douleur tout est plongé. Pourquoi, joyeuse tout à l'heure, La cloche a-t-elle ainsi changé? Pleurez pour nous quand la nuit tombe Cloches du ciel, anges du soir: Au champ des morts, sur chaque tombe Versez la prière et l'espoir.

Quand de tous nos cloches s'élança L'Angelus triomphal, joyeux, Le Paradis, faisait silence, Semble soupçonner d'autres dieux. Qu'elles sont belles, soennelles, Ces cloches qui vibrent d'amour; La terre remble sur ses ailes Monter vers le divin séjour.

Bravoure d'une jeune fille

Pendant la grand'messe, dimanche dernier, un individu fit son apparition dans le village de St-Augustin et frappa à la porte d'un M. Jobin, demandant l'hospitalité.

Dans le moment il n'y avait dans la maison qu'une jeune fille de seize ans, Mlle Jobin. Voyant que l'individu insistait pour entrer, la jeune fille gardant son sang froid, somma l'étranger de s'éloigner. Mais celui-ci refusa. Alors elle lui dit qu'elle avait une arme à feu, qu'elle ne craignait pas. Il répondit que lui aussi était armé et qu'il entrerait bon gré mal gré. Mlle Jobin entra ouvrit une fenêtre et tira deux coups de revolver dans la direction de la porte. Le misérable se voyant en danger, prit la fuite et n'a pas été revu dans le voisinage. S'il est retardé un quart d'heure, l'infâme aurait été arrêté par les gens revenant de la messe.

Le coup de fusil de M. Feeny.

Un incident des plus dramatiques s'est produit ces jours-ci dans la petite ville de Harrison (New-Jersey), à propos d'un caniche que possédait Mme Wilson, une riche résidente de la localité.

Mme Wilson tenait beaucoup à son chien, qui était très caressant pour les gens de la maison, mais très agressif envers les étrangers et particulièrement envers les voisins. Or, l'autre jour, le chien de Mme Wilson a cruellement mordu au mollet un petit enfant qui jouait dans la rue, le fils d'un voisin nommé M. Feeny. S'armant d'un fusil M. Feeny est parti aussitôt à la recherche du chien de sa voisine, bien décidé à le tuer. Pendant ce temps, le caniche était allé se réfugier dans la cave de la maison, mais M. Feeny, l'ayant aperçu à travers une petite fenêtre, a tiré impitoyablement sur lui, et l'a manqué.

M. Wilson, ayant entendu la détonation et devinant que Feeny essayait de tuer son chien, s'est précipité dans la cave, et prenant l'animal dans ses bras, elle se disposait à l'emporter en lieu sûr, lorsque une seconde détonation se fit entendre. Le pauvre chien ayant reçu cette fois toute la charge dans le corps, est allé tomber mort à quelque pas de sa maltresse.

M. Feeny, dans sa colère, n'avait pas hésité à tirer de nouveau sur le chien, bien que sa maltresse le tint pressé contre sa poitrine, et c'est par un véritable prodige que Mme Wilson n'a pas été blessée elle-même. On dit que Mme Wilson se propose maintenant, à son tour, de poursuivre M. Feeny pour tentative de meurtre et l'incident cause, paraît-il, une grande agitation à Harrison.

TRAGIQUES EPOUSAILLES

Un incident des plus dramatiques s'est produit ces jours derniers à l'église protestante de Mount, dans le comté de Lamor (Alabama).

Une foule considérable s'était réunie à l'église pour assister au mariage de M. Jules Shearer et de Miss Minnie Moran, appartenant tous deux à des familles les plus considérées du pays. Or, au moment même où le clergymen commençait la cérémonie, M. Shearer est tombé mort de la rupture d'un anévrysme aux pieds de sa fiancée.

Parmi les personnes qui se trouvaient à l'église était un jeune homme du nom de William Langley, qui avait courtoisé aussi Miss Moran, mais que la jeune fille avait repoussé pour épouser M. Shearer. Au milieu de la confusion causée par la mort de celui-ci, Langley a réussi à s'approcher de la jeune fille et à lui proposer de l'épouser à la place du défunt. Langley disait que la providence était intervenue

pour l'empêcher d'épouser Shearer et lui avait indiqué clairement qu'elle devait, au contraire se marier avec lui.

Miss Moran s'est laissée prendre, paraît-il, et elle a promis séance tenante à Langley de l'épouser après l'enterrement de l'infortuné Shearer. En effet, le soir même du jour de l'enterrement mis Moran se mariait avec Langley.

Beurre conservé dans la saumure

Le Courrier de Shasta résume de la manière suivante le procédé très simple par lequel les cultivateurs californiens conservent une année sur l'autre leur beurre le meilleur et le plus riche, celui du mois de mai, de juin et de juillet.

Laver le beurre parfaitement avant de le retirer de la baratte.—Le saler suivant son goût.—Une demi-once par livre est à peu près ce qu'il faut de sel.—Mettre en pains propres et arrondis, de 2 à 3 livres chacun, ce qu'on veut conserver.—Envelopper chaque pain d'une enveloppe de mousseline très propre, assez grande pour en faire deux ou trois fois le tour et l'envelopper complètement.—Plonger le beurre dans une saumure aussi forte que possible.—Les vaisseaux de grès sont les meilleurs. Quand les pains sont dans la saumure, on les y maintient en les couvrant de pierres plates très propres. Quand le vaisseau est rempli et le beurre complètement couvert avec la saumure.—On place les vaisseaux bien couverts dans une cave ou un autre endroit frais.

Durant tout l'hiver et même au printemps, le beurre ainsi conservé vaut cent fois mieux que n'importe quel beurre d'hiver.

Les conditions premières et essentielles sont de n'employer qu'un beurre de bonne qualité, d'en extraire soigneusement tout le lait de beurre ou petit lait, et de mettre le beurre dans la saumure le jour même de sa confection.

Jusqu'à nouvel ordre les parts dans la Compagnie Minière du District de Joliette, seront de dix piastres par part.

Par ordre LOUIS FARLY, Joliette P. Q.



Peinture Caoutchouc

Les Assurances sont prêtes à assurer les bâtiments recouverts de cette Peinture comme des risques de première classe.

PRIX : couleur noire, \$1 par gallon; couleur rouge et brune, \$1.10; couleur de vin, \$1.25. Un gallon de cette peinture couvrira sur le bardeau de 150 à 200 pas; sur tôle, ferblanc et bois plané, 5000 pieds. Couleur jaune, crème, gris français, ardoise et blanche, \$2 par gallon impérial.

Cette Peinture est garantie pour ce qu'elle est représentée. Toujours en mains Peintures de toutes sortes en baril, Huile, Thérentine, Vernis, Couleurs, Huile à Moudre, etc.

Ciment à l'huile pour joints de pierre de taille, 24c la livre; Ciment de Portland; Blanc de Plomb, \$6.25 le cent; Huile de Lin, 60c le gallon; Noir à Fumée; la livre; Maillets pour tailleurs de pierre; Peinture spéciale verte pour jaouis et Peinture jaune que nous recommandons spécialement pour les planchers.

Nous fabriquons aussi de la peinture à couverture que nous pouvons vendre à 30c le gallon.

A. A. Wilson & Cie MANUFACTURIERS 219 rue St-Paul, coin de la Place Jacques-Cartier. 5-989-6m.

ST. LAWRENCE HALL

Cet établissement est maintenant ouvert et sous la direction de son ancien propriétaire, si avantageusement connu par tout le Canada, les Etats-Unis et l'Empire Britannique. Il n'a épargné aucune dépense pour remettre tout à neuf et a introduit de plus dans son hôtel, toutes les améliorations modernes, ce qui ne contribuera pas peu à relever davantage la popularité dont jouit déjà cet établissement de première classe.

Toutes les pièces sont chauffées à la vapeur. H. HOGAN Propriétaire. H. MONTGOMERY Gérant. 59-89-ua.

LES SOIRÉES LITTÉRAIRES JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ Dixième année 36 rue de Dunkerque 36 PARIS. PRIMES GRATUITES.

Abonnement : 5 francs par un. Union postale 6 francs, 50 centimes payables par chèque ou mandat postal. M. A. CLAVEL, directeur.

Jules Lafleche VOITURIER.

Pres du Pont des Chars. Voitures de toutes sortes réparées et vendues.—Chevaux ferrés à bon marché. M. LAFLECHE

Achète le Pin, le Bois Blanc, le Frêne, le Merisier. UNE VISITE EST SOLICITÉE. JULES LAFLECHE, JOLIETTE.



REMEDE DU DR. SEY

Le GRAND REMEDE FRANCAIS contre le Dyspepsie, les Agitations Biliennes, la Constipation, et toutes les Maladies de l'Estomac, du Foie, et des Intestins.

Le REMEDE DU Dr. SEY est un composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonctions digestives et qui loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élevées, agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Chose importante à noter, le REMEDE DU Dr. SEY peut être pris à n'importe quelles doses sans déranger les habitudes et le régime de celui qui le prend.

Vendu par les Pharmaciens, \$1.00 la botte. S. LACHANCE, PROPRIETAIRE, 1538 & 1540 Rue St-Catherine, Montreal.

Piano a Vendre.

Un magnifique piano de la Manufacture "Marshall" pour le prix de \$150.00 comptant ou \$200.00 payables en quatre paiements annuels de \$50.00. S'adresser au bureau de la Gazette de Joliette.

J. H. LECLAIR Arpenteur - Geometre, No. 62, rue St-Jacques, Montréal.

Subdivision de cadastre, brevets d'invention, etc., etc. Porte une attention spéciale aux arpentages de la campagne. 5-989-ua.

BRANDY

Pour usage général, mais surtout pour cas de maladie, employez le meilleur

Bisquits Dubouche & Cie, COGNAC

En vente chez tous les épiciers et marchands de vin.

Commis Demandé

Un jeune homme de 18 à 20 ans, pouvant fournir de bonnes références, trouvera de l'emploi comme commis-marchand en s'adressant à M. Frs. Rivest, Joliette, P. Q.

Commerce et Agence.

M. AUGUSTE GOULET, sellier et marchand de chaussures tient toujours dans ses deux lignes un assortiment des plus complets. Son magasin est situé sur la Place Lavallée, près de la Station des Pommiers. Toujours en mains du bois de chauffage de toutes sortes : pruche, épinette, merisier, érable. Il annonce aussi au public qu'il possède une écurie de louage où l'on pourra toujours se procurer à des prix peu dispendieux, de bons chevaux bien attelés soit pour la charge ou la voiture légère. M. Goulet attire de plus l'attention sur le fait qu'il est ici le seul agent autorisé pour la vente du moulin à coudre appelé "Raymond" et que ceux qui achèteront un moulin à coudre de lui n'auront affaire qu'à lui, — avantage à considérer.

Dans l'intérêt du public, nous conseillons donc à ceux qui auraient besoin d'un moulin à coudre de vouloir bien voir M. Auguste Goulet avant d'acheter d'agents de passage qu'on ne peut retrouver après qu'ils nous ont vendu et qui, pour cette raison, ne se gênent aucunement de tromper leur monde sur la qualité et la valeur de l'article

Frs. St-Germain, Agents d'Immeubles,

80 Rue St-Jacques, Montreal. Spécialité : Administration de Successions et Collection de Loyers. Treize ans d'expérience et références de première classe. 5-989-3m.

HOTEL RIENDEAU

64 Rue St-Gabriel, Montreal. Systèmes Américains et Européens, Chambres 50c à \$1.00 par jour. Table exquisite, sonnerie électrique dans toutes les chambres. Téléphone 1603. 5-289-6m.

ETABLI EN 1852. Maison Lorge & Cie,

No. 21, Rue St-Laurent MONTREAL. Un assortiment complet de chapeaux importés directement des meilleures manufactures d'Europe. Chapeaux de soie et Pull over toujours en magasin et faits sur commande sans charge extra. M. LORGE & Cie, se chargent de réparer les chapeaux de soie et les pull over à des prix très modérés. 5-989-6m.

Totem of Health.

Tel est le nom d'une préparation curative faite avec l'eau merveilleuse du "Medical Lake mineral spring of Spokane Co., Washington". Ce n'est pas une médecine patétisée mais un simple produit de la nature. Les cures qu'il a opérées dans les maladies du sang, de la peau et les maux d'estomac; les rhumatismes, les paralysies et le catharre établissent ses mérites. Une piastre le paquet avec lequel on peut faire vingt gallons d'eau minérale. Nous avons besoin d'un agent actif dans toutes les parties de la province. Adressez TOTEM OF HEALTH CO., 208 Dundas St. London, Ont.

ATTENTION! ATTENTION!

Magasin de Hardes de Montréal,

Un magasin d'habillements tout faits est actuellement ouvert en cette ville dans le bloc (l'immeuble) partie occupée par, précédemment par M. Charles Laporte, orfèvre, place du marché

Mr. Max. Harris

qui en est le propriétaire, vendra à conditions et prix réduits. Grande Chance pour ceux qui ont à s'acheter un habit de printemps, complet. Mr. Max. Harris en vend de tous prix à partir de \$4.50 jusqu'à \$12.00. Pantalons de \$1.25 à \$3.00 Overalls, 75 cts, Chapeaux et casques de 50 cts, à \$2.00.

Chemises, Corps, Caleçons, etc., de toutes sortes et à bon marché. On pourra se procurer une piastre se procurer chez M. Max. Harris ce qu'on ne pourra avoir ailleurs pour \$2.00. N'oubliez pas l'adresse : (BLOC OUMET) près du Marché.

Au Public Acheteur

Mr. ROBERT STAFFORD, fils de Mr. R. Stafford, commerçant de bois de St-Ambroise de Kildare et marchand épicer, vu l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, tout en remerciant sa clientèle de l'avoir favorisée, informe le public qu'il augmentera ce printemps son assortiment considérablement et va pour cela agrandir son magasin qu'il tient à l'ancienne place d'affaires de feu M. André Kelly, rue St-Charles Borromée.

Il achètera aussi le grain, le beurre et es œufs au plus haut prix du marché pour argent ou pour marchandises au gré du vendeur.

Chez lui,

on trouvera toujours ce dont on aura de besoin et des articles de qualité supérieure. Fleur, lard, beurre, graisse, œufs, sucre et sirop de premier choix.

Mr. ROBERT STAFFORD sera des plus faciles sous le rapport des conditions et se fait fort de satisfaire tout le monde.

N'oubliez pas l'adresse, ROBERT STAFFORD RUE ST-CHARLES BORROMEE JOLIETTE P. Q.

Avis de Deménagement.

N'oubliez pas que depuis le 1er de Mai dernier, M. N. I. Charland, tailleur, de Joliette, a transporté sa boutique de tailleur dans la maison qu'il a achetée de Dame Godin, maison autrefois occupée comme bureau d'avocat, par MM. Dugas & Marsolais, sur la rue Notre-Dame près du BUREAU DE POSTE, A l'Enseigne des gros Ciseaux JOLIETTE.

M. Charland espère qu'il recevra comme par le passé, sa part d'encouragement. Au public d'en prendre note, et d'encourager M. Charland, lorsque l'occasion s'en présentera. 5-989-2m.

GRANDE CHANCE

pour ceux qui voudraient s'établir à St-Félix de Valois.

M. V. P. Lavallée y offre en vente son ancienne résidence située sur un bel emplacement avec dépendances de premier ordre. La maison est bien divisée, d'une grandeur suffisante et très confortable.

M. V. P. Lavallée attire aussi l'attention sur le fait qu'il a un appareil complet de fromagerie dont il veut se désaisir et qu'on pourra acheter de lui à conditions avantageuses. Pour plus amples détails et informations s'adresser à lui-même à St-Félix de Valois, P. Q.

\$100,000 A PRETER

Aux taux les plus bas du marché sur hypothèques de la ville ou de la campagne, aux municipalités et fabriques, bons de municipalités et hypothèques achetées, argent avancé à ceux qui construisent 59 MAISONS à vendre dans toutes les parties de la ville et propriétés de campagne échangées pour maisons de villes et maisons à louer. Aussi vente de terres et propriétés de campagne. Demandez des renseignements : toutes transactions faites avec diligence. TOUSSAINT LEBEVRE, 38 Place Jacques-Cartier. 4-25-89-1m.

**La Ligue du Sacre-Coeur de Jésus à l'Assomption**

Le Révérend Père Nolin de la Compagnie de Jésus, vient de compléter son œuvre dans la grande et belle paroisse de L'Assomption. On sait que cet excellent religieux a entrepris d'établir la Ligue du Cœur de Jésus dans toute l'étendue du diocèse de Montréal. Déjà l'an dernier, il était venu prêcher une retraite aux dames de cette paroisse à cette fin, et cette année il est venu mettre la dernière main à son œuvre par une autre retraite prêchée aux hommes. Celle-ci s'est terminée vendredi, le 12 courant, et a été couronnée d'un plein succès.

Pendant cinq jours consécutifs il nous a été donné de voir une foule compacte se presser sur les dalles et dans les galeries de notre grand et beau temple, et recueillir avidement et pieusement les instructions substantielles de l'éloquent prédicateur. Dans les intervalles de la prédication, les tribunaux sacrés étaient assiégés de pénitents, et les communions générales qui eurent lieu les deux derniers jours furent des plus imposantes et émouvantes.

Mais ce qui a le plus impressionné, et ce qui a dû tout à la fois consoler et intéresser davantage le Cœur embrasé du divin maître, ce fut de voir, à la dernière réunion solennelle, environ 450 des plus braves et des plus vaillants, s'enrôler résolument sous la bannière sacrée, en promettant tous, suivant les règlements : 1o de faire à chaque saison de l'année une communion générale et réparatrice des outrages qui sont faits à ce cœur qui nous a tant aimés ; 2o De cesser et de faire cesser, selon le pouvoir, tout blasphème contre son amour et ses inventions d'amour pour le monde ; 3o De ne jamais fréquenter sans nécessité les maisons où se débitent des boissons enivrantes.

La Ligue fut organisée régulièrement avec un comité de 14 membres influents et zélés, ayant à leur tête comme président M. le Dr L. Forest, M. P. P., comme 1er et 2me vice-présidents, MM. A. Archambault, marchand, et G. Landreville, cultivateur, et comme secrétaire-trésorier, M. B. Duhamel, bourgeois.

Puisse cette œuvre admirable se maintenir, progresser et prospérer d'âge en âge pour la plus grande gloire de Dieu et pour le plus grand bien spirituelle et temporel de la bonne et religieuse paroisse de L'Assomption.

**JACK L'EVENTREUR**

Epouvante qu'il cause à Londres

Londres, 17.—L'épouvante causée par le dernier meurtre de Jack l'Eventreur est encore plus grande que celle qui a suivi ses derniers crimes, car les médecins qui ont examiné le cadavre de la malheureuse victime déclarent qu'elle a été assassinée par la personne qui a commis les autres crimes de White Chapel. Aucune partie du corps ne manque et l'on croit que le misérable a été interrompu dans son œuvre criminelle. Le cadavre était encore chaud quand on l'a découvert.

Quatre agents de police étaient de service lors du meurtre et un sergent avait passé, deux minutes auparavant, sur le théâtre même du crime. Castle Alley n'est éloigné que d'un jet de pierre des rues Dorset, Hambury et Dean, les théâtres des meurtres antérieurs.

Londres, 17.—La femme trouvée assassinée hier matin était âgée d'environ 45 ans et était connue sous le nom de Kelly. Elle était servante chez Mme Smith, qui tient un établissement de bains dans Castle Alley. Le cadavre a été trouvé près d'un reverber. Des voitures de toute sorte étaient rangées des deux côtés de l'allée. Juste à l'endroit où le meurtre a été commis. Il y avait un espace suffisant pour qu'un homme pût se dérober aux regards.

Londres, 17.—Le seul indice que possède la police qui puisse la mettre sur la trace du meurtrier de Whitechapel est une vieille pipe de plâtre tachée de sang trouvée près de l'endroit où la femme a été assassinée. On suppose qu'elle a pu appartenir à la victime elle-même. Plusieurs individus suspects ont été arrêtés aujourd'hui, mais ils ont été relâchés faute de preuve. La police garde le district où le meurtre a été commis et fait de vigoureuses recherches pour trouver le meurtrier.

La police suppose que l'homme et la femme sont entrés dans Castle Alley par la rue Little. Comme ils passaient devant une maison inoccupée, l'homme enfonce un couteau dans le cou de la femme,

au-dessous de l'oreille droite. La femme est apparemment tombée la figure contre terre, car il y avait de la boue sur le devant sa robe. Le meurtrier l'a ensuite retournée et lui a fait de terribles entailles en travers de l'estomac. La police garde le silence comme toujours lorsqu'elle ne sait rien.

**Une Compagnie de chemin de fer.**

Une réunion importante du bureau de la compagnie du chemin de fer Montréal et Occidental (Saint-Jérôme aux cantons du Nord) a eu lieu la semaine dernière.

L'honorable M. Chapleau a offert sa démission comme directeur ainsi que le Dr. Brisson.

MM. J. Grenier, maire de Montréal, Damiens Rolland, ont remplacé ces directeurs démissionnaires. L'honorable M. Provost a été en outre nommé à la place de M. J. B. Renaud, décédé.

M. Boemer, a donné au bureau des explications détaillées sur cette entreprise dans laquelle il a la plus grande confiance, car la contrée que le chemin de fer doit traverser est une des plus importantes de la province par ses ressources agricoles, forestières et minières.

Les nouveaux directeurs présents, MM. Grenier et Rolland ont exprimé l'espoir que M. Boemer commencera les travaux dès cet été et M. Boemer a annoncé que dix milles du chemin seraient en effet construits durant la présente saison.

**Agents demandés partout**

Les agents sont les bienvenus, et nous les sommes prêts à leur offrir de bons agents qui introduisent nos produits dans les pays étrangers et nous les recommandons à nos agents. Les agents sont les bienvenus, et nous les sommes prêts à leur offrir de bons agents qui introduisent nos produits dans les pays étrangers et nous les recommandons à nos agents. Les agents sont les bienvenus, et nous les sommes prêts à leur offrir de bons agents qui introduisent nos produits dans les pays étrangers et nous les recommandons à nos agents.



**Etampes en Caoutchouc.**

Sceaux en cire, étampes pour les dates, étampes pour bureaux et banques, des en acier, sceaux pour notaires.

GEO. W. DAWSON,

767 Rue Craig, côté ouest du carré Victoria MONTREAL.

**ORNEMENTS D'EGLISES.**

**Magasin du bon Marche**

Nouveau SYSTEME : PETITS PROFITS, GRAND DÉBIT

UNE SEULE VISITE VOUS CONVAINCRA.



**Frechon Lefebvre & Cie**

10-15 Rue Notre-Dame MONTREAL

**C. E. JACQUES**

No. 223 rue des Commissaires MONTREAL.

**Importateur de farine**

et produits de l'Ouest.

**Spécialités pour farine**

Forté à Levain et patentié à pain blanc.

**Farine Américaine**

DE TOUTES SORTES.

Agent de la célèbre compagnie de Yokohama, Japon, pour thés et cafés.

Aussi, agent de moulins pour épices en général.

5-2789-4m.



**DOSITHEE BONIN**

FRÈBLANTIER et PLOMBIER,

Place Lavallière, porte voisine de la Banque d'Hochelaga, en face du Marché

**JOLIETTE.**

Couvreur en Ferblanc, Tôle Galvanisée, Ardoise etc., etc. Tout ouvrage en Tôle Galvanisée fait sur dessin.

Mr. D. BONIN se charge aussi des commandes à la campagne qu'on voudra bien lui confier.

Tout ouvrage exécuté promptement et à des prix modérés.

**CARTES D'AFFAIRES**

**McConville & Renaud**

AVOCATS. JOLIETTE - - - P. Q. MM. McCONVILLE & RENAUD suivront les Cours de Circuit de Montcalm, L'Assomption et Berthier.

J. N. A. McCONVILLE J. A. RENAUD.

**J. M. E. Perreault**

AVOCAT STE-JULIENNE - - - P. Q. Bureau du soir, consultations etc. St-Jacques de l'Acadian. M. Perreault suivra les Cours de Joliette et de l'Assomption.

**F. X. O. LACASSE**

NOTAIRE. Secrétaire-Trésorier de la Municipalité de Ste-Elizabeth. STE ELIZABETH P. Q.

**C. T. MOREL**

MÉDECIN. Etabli en la paroisse de Ste-Elizabeth, STE-ELIZABETH, P. Q.

**J. D. A. FITZPATRICK**

ARPENTUR PROVINCIAL ET FÉDÉRAL ST AMBROISE DE KILDAIRE, COMTÉ DE JOLIETTE.

**M. C. ST-JEAN**

ARCHITECTE 180 Rue St-Jacques, MONTREAL. M. St-Jean s'occupe de plans d'église, de couvents, collèges, maisons, etc., etc. Architecture dans tous les styles.

**Mr. A. J. BIBEAU,**

MÉDECIN VÉTÉRINAIRE, Diplômé à l'Ecole Vétérinaire de Laval, résidant au coin des rues Mansouet et St-Charles Borromée, Joliette P. Q.

**HOTEL CORNELLIER**

A BERTHIER.

Monsieur Arthur Cornellier a l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public, qu'il tient à Berthier, un hôtel

TRES CONFORTABLE

situé à 50 pieds de la station des chars et des quais de la

**COMPAGNIE RICHELIEU**

La cuisine est excellente et ses liqueurs

DE PREMIERE QUALITE

peut se procurer

CHEZ LUI

**DES VOITURES**

A TOUTE HEURE.

Une visite est respectueusement sollicitée.

**Arthur Cornellier,**

PROPRIÉTAIRE.

**L. Z. MAGNAN**

Manufacturier de Biscuits de JOLIETTE

M. MAGNAN se fait un devoir de remercier ses amis et le public en général de l'encouragement qu'on a bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour.

M. MAGNAN s'efforcera comme par le passé de donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'encourager.

Toujours en mains un assortiment complet de biscuits de toutes sortes, qu'il vendra aux marchands à des prix défiant toute compétition.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands l'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la Manufacture de Joliette, ainsi que du abac en feuilles.

Ainsi Messieurs les marchands de la campagne pourront s'adresser à lui en toute confiance.

**L. Z. MAGNAN**

JOLIETTE P. Q.

**AVERTISSEMENT UTILE.**

JOS. NOLIN Ecr. dentiste diplômé et très expérimenté, établi à Sorel, mérite en tout point le grand encouragement dont il est favorisé comme spécialiste. Sa méthode pour l'extraction est aussi expéditive qu'habile et peu douloureuse. Il exécute aussi pour le

**PLOMBAGE et LA POSE DES DENTS,**

avec une célérité prestidigitieuse et une sûreté de main peu commune.

**M. JOSEPH NOLIN,**

VIENDRA SOUS PEU.

périodiquement à Joliette, se mettre à la disposition de ceux qui auront besoin de ses services ou

**De Consultations.**

Sur la question des honoraires aucun praticien n'est

**PLUS LIBERAL.**

NOTRE TABAC

**MYRTLE**

DE CETTE ANNÉE

**HACHE ET EN PALETTE**

EST MEILLEUR

**Que par le PASSF**

CHAQUE PALETTE OU PAQUET POP LES LETTRES

**T & B**

EN BRONZE

**Pharmacie Canadienne**

ÉTABLIE EN 1872.

M. LOUIS ROBITAILLE, a constamment un assortiment varié de drogues, médicaments patentés, parfums, objets de fantaisie et de toilette, teintures, savons, essences et sirops assortis, etc., etc. Le sousigné offre en vente une quantité considérable de graines de toutes sortes :

GRAINES DE CHAMPS,

GRAINES DE JARDINS,

GRAINES DE FLEURS

Toutes ces graines sont fraîches et emportées directement des meilleures maisons anglaises, françaises et américaines.

M. ROBITAILLE continuera comme par le passé à donner une attention spéciale aux commandes de MM. les Médecins et Marchands de la campagne, qui trouveront toujours à la PHARMACIE CANADIENNE un assortiment complet et très varié de drogues pures et fraîches, bandages herniaires, remèdes brevetés, et tous les autres articles généralement tenus dans une pharmacie de première classe, et cela à des prix défiant toute compétition.

Les ordres et commandes seront remplis avec précision et sous le plus bref délai.

M. ROBITAILLE attire particulièrement l'attention du public sur les préparations suivantes, dont la propriété ou l'agence exclusive pour le district de Joliette lui appartient.

"RESTORATEUR DE LA CHEVELURE DE ROSSON", préparation d'une efficacité éprouvée pour rendre aux cheveux gris leur couleur noire primitive.

"ELIXIR RÉSINEUX PECTORAL", excellent pour la guérison des Rhumes, Toux, Bronchites, etc.

"PILULES ANTIBILIEUSES DU DR NEY purgatif purement végétal. Ces pilules ne contiennent pas de mercure. Elles peuvent être administrées en toute sûreté aux enfants et aux adultes d'une faible constitution.

"DES DÉPURATIVE DE VIN" pour les chevaux, employée avec grand succès contre la Toux, la Gourme et l'Epizotie. C'est aussi la meilleure poudre condition dont on puisse faire usage pour les chevaux et les bêtes à cornes.

De nombreux certificats, que M. Robitaille se fera un plaisir de montrer à qui voudra les voir, attestent l'efficacité des préparations ci-dessus mentionnées.

COIN DES RUES

Notre Dame et St-Paul

EN FACE DU MARCHÉ.

JOLIETTE.

**PLUS DE MAUX DE DENTS !**

PAR L'EMPLOI DE

**l'Elixir, Poudre et Pâte Dentifrices**

DES

**RR. PP. Benedictins**

DE L'ABBAYE DE SOULAC (GIRONDE) Dom MAGUELONNE, Prieur 2 MÉDAILLES d'Or ; Bruxelles 1880, Londres 1884

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

INVENTÉ EN L'AN 1373 PAR LE PRIEUR PIERRE BOURSAUD

"L'usage journalier de l'Elixir Dentifrice des RR. PP. Benedictins, à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit la carie des dents, qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives. C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le MEILLEUR QUATIP et le seul RÉSERVATIF des AFFECTIONS DENTAIRES."

MAISON FONDÉE EN 1807. SEGUIN Bordeaux



Se trouvent dans toutes les bonnes parfumeries, Pharmacies et drogueries.

BUGGIES, CHARRETTES

PHAETONS, VOITURES DE

FAMILLE DETOUTES,

SORTES, DERNIERS GOUTS,

MEILLEUR FINI ET A BAS

PRIX.

Aussi toutes sortes d'instruments agricoles.



**R. J. Latimer**

92 Rue McGill,

MONTREAL.

**LA COMPAGNIE A BOIS**

DE JOLIETTE (Etablie en 1870.)

—0000000000—

"La Cie à Bois de Joliette," informe les constructeurs de bâtisses qu'elle a constamment en mains du bois de charpente de toutes espèces : Bois de sciage, moulures, charpentes, lattes et bardeaux, cèdre, perches et piquets, moulures de toutes sortes.

**LES CULTIVATEURS**

sont sûrs de pouvoir faire scier leur bois au moulin de la Compagnie, à des conditions très raisonnables et avec promptitude.

**TOUTES PERSONNES**

désirant entreprendre la coupe de billots ou venant terrains boisés, sont priés de s'adresser au bureau Compagnie à Bois, à Joliette. Nous payons toujours haut prix pour le bon bois.

Pour plus amples informations, s'adresser à :

P. E. McCONVILLE, Président de la Co

ou à CALIXTE LAFERRIERE, Gérant

**LA FONDERIE DE JOLIETTE**

ETABLIE EN 1846.

**AUX CULTIVATEURS**

LA FONDERIE DE JOLIETTE, a l'honneur d'informer messieurs les cultivateurs et le public qu'elle a en mains un assortiment complet de moulins à battre à deux chevaux, et à un seul cheval et de moulins à vannier. Nous attirons l'attention sur nos machines à vanner par un seul cheval. C'est une machine nouvelle et sur un modèle nouveau. Les prix sont très réduits et nous donnons jusqu'à cinq ans de délai, les paiements se faisant par versement. Nous avons aussi des cribles faits sur modèle importé des Etats de l'Ouest, et donnant la plus grande satisfaction.

Nous continuons comme par le passé à manufacturer des charrues, dont la renommée est depuis longtemps faite dans le public.

Nous attirons spécialement l'attention du public en général sur nos poëles de cuisine le "CHENE" et le "PRÉFÈRE" et aussi sur nos poëles à fourneau le "SAINT-LAURENT" et le "CANADIEN." Messieurs les marchands de la campagne pourront se procurer au prix de Montréal, des chaudrons, canards, poëles, boîtes de roues et autres articles de commerce. Messieurs les sucriers trouveront à la Fonderie un assortiment général de chaudières, chenets et grils de cabane. Les grils de cabane se recommandent d'eux mêmes par l'économie relative. Considérable de bois consommé pour faire le sucre avec cet appareil, il n'y a aucune perte de chaleur. On chauffe comme avec un poêle, avec des fagots on fait bouillir tout comme dans des fournaux ordinaires, avec du gros bois.

Nous manufacturons des rateaux sur une patente toute nouvelle ainsi que des faucheuses et nos prix pourront défer la compétition de toute manufacture étrangère. N'oubliez pas avant de faire vos achats, de venir à la FONDERIE DE JOLIETTE, faire une visite et voir toutes nos machines qui sont à bon marché.

Nous prions de cette occasion pour remercier le public en général de l'encouragement que nous avons eu jusqu'à présent, et nous continuons comme par le passé à recevoir des ordres relativement aux moulins à scie et à farine et tous autres ouvrages que l'on voudra bien nous confier. Nous faisons des roues à l'eau de tous genres et des mieux perfectionnés.

Pour plus amples informations, s'adresser à nos agents dans les paroisses ou à

**F. X. LASALLE, GERANT.**

On fait une spécialité pour l'impression des FACTUMS aux Ateliers de la "Gazette de Joliette."